

[Invitation] Commémoration 23 mai : Saint-Nazaire célèbre la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

La France a été le premier pays à reconnaître l'esclavage comme crime contre l'humanité et à l'inscrire dans sa loi. La date du 23 mai a été choisie pour commémorer la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

La Ville de Saint-Nazaire tient à célébrer cette date avec une cérémonie officielle, afin de rendre hommage à toutes les victimes de l'esclavage dans le monde, hier et aujourd'hui :

le vendredi 23 mai 2025 à 11h

sur la jetée du Vieux Môle - Quai des marées*

Présidée par David Samzun, maire de Saint-Nazaire, la cérémonie se déroulera comme suit :

- lecture du message des Associations par Augustin Grosdoy et Elisabeth Crusson, au nom des comités nazairiens (Mouvement de la Paix, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples -MRAP, Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme) ;
- allocution de David Samzun, maire de Saint-Nazaire ;
- dépôt de gerbes, minute de silence et salut des autorités avant leur départ.

"La Noire de ..." : projection-débat à 20h30

À l'occasion de cette date symbolique, le film "La Noire de ...", réalisé par Ousmane Sembène en 1966, sera diffusé et suivi d'un débat le jeudi 23 mai à 20h30 au Cinéma Jacques Tati à Saint-Nazaire.

**exceptionnellement (le site habituel de la cérémonie et le Monument seront inaccessibles en raison des travaux en cours)*

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr